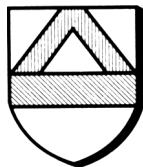


MAIRIE DE KUNHEIM

68320

Téléphone 03 89 47 40 40

Télécopie 03 89 78 81 41



Nos réf : ES/CI

DESTINATAIRES :

SCHEER Éric
Site www.kunheim.fr
Préfecture (x 2 exemplaires)
DNA
L'ALSACE
Affichage (x 4 exemplaires)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 3 juillet 2008, sous la présidence de Eric SCHEER, Maire, et en présence de 18 membres.

Le Maire **Eric SCHEER** salue le député de la 1^{ère} circonscription de Colmar et conseiller général du canton, **Eric STRAUMANN**. Après un tour de table de présentation, le député évoque ses principales missions et attributions de conseiller général, d'une part, et de député, d'autre part.

0. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2008

Le procès-verbal du 5 juin 2008 **est approuvé** à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

1. AEK (Accueil Enfance Kunheim) : modification du terrain d'assiette

A la demande du notaire chargé de la rédaction de l'acte notarié de division en volumes de la structure AEK, le conseil municipal **modifie** la délibération du 5 juin 2008, point n°4 concerna nt la définition de la surface à prendre en compte au titre de l'acte notarié et **valide** la surface de 47,08 ares.

2. AEK (Accueil Enfance Kunheim) : acte notarié

Eric SCHEER présente aux conseillers les termes d'un acte notarié créant et fixant les modalités de fonctionnement d'une Association Syndicale, ainsi que les modalités de cession et de division de la structure AEK entre la commune de Kunheim, le SIVOM du Pays de Brisach et Pôle Habitat Colmarienne du Logement.

Le conseil municipal **approuve** le coût d'objectif provisoire des travaux de la structure AEK, ainsi que le plan de financement qui présente une charge résiduelle de 1 083,9 k€ TTC pour la commune de Kunheim et **autorise** le Maire à signer les actes notariés liés à la division en volume.

3. LOTISSEMENT LES POMMIERS : attribution des marchés

Suite à l'appel d'offres relatif aux travaux de viabilisation du lotissement Les Pommiers, le conseil municipal **attribue** les marchés comme suit :

- **LOT 1** : attribution à **TP SCHNEIDER** de WITTENHEIM pour **149 184,50 € HT** (tranche ferme) et **18 271,00 € HT** (tranche conditionnelle), soit un montant total de **167 455,50 € HT**.
- **LOT 2** : attribution à **VIGILEC-HATIER** de SELESTAT pour **64 171,90 € HT**.

4. TENNIS – COURT N°1 : nouveau revêtement

Le conseil municipal **donne un accord de principe** à la pose d'un nouveau revêtement de sol en gazon synthétique sur le court n°1.

5. DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE : attribution complémentaire

Le conseil municipal **étend** sa délégation au maire en matière de droit de préemption urbain et définit les modalités d'exercice de cette délégation.

6. ALIGNEMENTS DE RUES : actes en la forme administrative

Le conseil municipal **donne pouvoir**, au nom de la commune, pour signer les actes passés en la forme administrative concernant les procédures d'alignement de la rue des Alouettes et de la rue de Casteljaloux, à **Patrick VIMONT**, ou, en cas d'empêchement, à **Danièle GAULT**, le Maire faisant fonction de notaire.

7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : ajustements de crédits

Le conseil municipal **approuve** l'ajustement des crédits alloués aux jeunes licenciés sportifs et au club de basket ainsi que le versement d'une subvention de 50 € au SAMU 68.

8. DÉCLARATIONS D'URBANISME

Patrick VIMONT rend compte des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, le 3 juillet 2008 concernant :

les déclarations préalables déposées par :

- o **SERVAIS Robert** pour la couverture d'une terrasse au 16 rue Béghin
- o **MUNIER François** pour la pose d'un portail au 133 rue des Vosges
- o **MEYER Yves** pour la création d'une serre de stockage au 2a, rue de Baltzenheim
- o **SCHREIBER Didier** pour l'aménagement de deux places de stationnement et construction d'un muret de clôture au 28, rue des Cerisiers

et la demande de permis de construire de :

- o **BANNWARTH Mathieu** pour la transformation d'un appentis en terrasse et la création de quatre fenêtres de toit, en zone UB, sans création de SHON, pas de COS maximal

9. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES et des STRUCTURES INTERCOMMUNALES

COMMISSIONS COMMUNALES

11.06.08	D. Gault	Réunion CCAS : commission des bons alimentaires
12.06.08	D. Gault	Conseil d'école maternelle : emplacement pour les vélos apprécié mais encore insuffisant + prévoir un toit – confirmation des nouveaux horaires scolaires à la rentrée – effectifs prévisionnels stables
13.06.08	D. Gault	Commission « périscolaire et CEL »
13.06.08	B. Bahls	Commission « sécurité et prévention » : fenêtres à changer ou à réparer au niveau des deux écoles – diverses réparations à effectuer dans les bâtiments publics
13.06.08	E. Scheer	AG gymnastique volontaire
14.06.08	E. Scheer	AG de Cré'art : Brigitte SCHEER a été élue présidente
17.06.08	E. Scheer	CAO : viabilisation lotissement Les Pommiers
20.06.08	E. Scheer	CAO : viabilisation lotissement Les Pommiers
20.06.08	E. Scheer	Réunion GERPLAN organisée par le SIVOM Pays de Brisach
25.06.08	D. Gault	Réunion CCAS : plan canicule
27.06.08	D. Gault	ACTIVILLAGE 2 : inauguration des nouvelles mosaïques de l'école Jules Verne
03.07.08	P. Vimont	Commission « technique et urbanisme » : déclarations préalables et PC

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

23.06.08	P. Vimont	Réunion GERPLAN
24.06.08	P. Vimont	Réunion SITDCE
26.06.08	J. Obrecht	Brigade Verte : séance d'installation – Henry MASSON est le nouveau Président – 302 communes haut-rhinoises sur 377 adhèrent à la BV
26.06.08	E. Scheer	SIVOM PdB : réunion de présentation du SIVOM
27.06.08	D. Gault	AG de l'AGIMAPAK : présentation
03.07.08	E. Scheer	Réunion SYMAPAK : présentation des travaux d'extension de la Roselière

10. DÉLÉGATION du CONSEIL : décisions prises par délégation

Assurances : remboursement de sinistres

Le maire **informe** le conseil qu'il a approuvé le remboursement, par l'assureur, du remplacement d'un candélabre rue Principale à hauteur de la salle Kegreiss, pour un montant de 2 270,01 € TTC.

11. DIVERS

a) Calendrier :

- o **Permanence** du député **Eric STRAUMANN** en mairie de Kunheim : vendredi 11 juillet à 15 heures
- o Prochaine réunion du Conseil Municipal : **jeudi 11 septembre 2008 à 20 h 30**

b) Désignation d'un chargé de mission pour la base aérienne 132 : Le conseil municipal **approuve** la convention présentée par la base aérienne 132 de Colmar-Meyenheim et la désignation du capitaine de réserve **Jean-Louis PHILIPPE** en qualité de chargé de mission de la base aérienne 132.

c) Litige opposant la commune de Kunheim à un particulier pour la construction d'un étang en infraction avec les règles du POS en vigueur : **Eric SCHEER informe** les conseillers que le particulier a effectué les travaux nécessaires au raccordement d'un bras mort du Giessen à l'étang qu'il a creusé sur sa propriété, tel que le lui a enjoint le Tribunal de Grande Instance de Colmar, par jugement du 9 octobre 2007.

d) CRUES DU RHIN – mesures de rétention : par courrier du 24 juin 2008, le Préfet nous a **informés** que la décision prise, le 28 mai 2008, par les autorités allemandes, sur le projet de décaissement, ainsi que l'ensemble des documents relatifs à la 1^{ère} tranche (section entre Märkt et Kleinkems) sont consultables à la Préfecture du Haut-Rhin – bureau de l'urbanisme et de l'environnement.

e) NOMINATIONS : le Maire **informe** les conseillers que Messieurs Raymond GANTZ, Robert BOHN et Jean-Paul OBRECHT ont été nommés, par le Préfet du Haut-Rhin, maire et maire-adjoint honoraire par arrêtés respectifs des 30 mai, 19 et 26 juin 2008. Il présente au nom du conseil municipal ses félicitations aux trois récipiendaires.

Fait à Kunheim, le 8 juillet 2008,
Le Maire,

Eric SCHEER.